



## Du papier au numérique : le rôle stratégique de l'hyperlien dans la presse en ligne. Cas du journal Diasporadz.

### From print to digital: the strategic role of hyperlinks in online journalism – the case of the Diasporadz newspaper.

NASRIA Hadjer

laboratoire : DECLIC( Didactique, Enonciation, Corpus,  
Linguistique, Interaction culturelle) de l'université  
d'Oum El BOUAGHI

université Abbes Laghrour, Khenchela  
Algérie

[hadjer.nasria@univ\\_khenchela.dz](mailto:hadjer.nasria@univ_khenchela.dz)

#### Résumé:

À partir d'un article publié sur Diasporadz, cette étude analyse le rôle de l'hyperlien dans la construction du sens. Appuyée sur la grille d'Alexandra Saemmer, elle montre que les liens peuvent enrichir le texte ou perturber la continuité de lecture. Elle dégage des figures anticipées informationnelles, explicatives et illustratives, ainsi que quelques ruptures sémantiques.

#### Informations sur l'article

Reçu 20/04/2026  
Acceptation 07/06/2026  
Publier 14/06/2026

#### Mots clés

- ✓ Hyperlien
- ✓ page-écran
- ✓ lecture numérique
- ✓ interprétation.

#### Abstract:

Based on an article published on Diasporadz, this study analyzes the role of hyperlinks in meaning-making. Using Alexandra Saemmer's framework, it shows that links can enrich the text or disrupt reading continuity. It identifies anticipated informational, explanatory and illustrative figures, as well as semantic ruptures.

#### Article info

Received 20/04/2026  
Accepted 07/06/2026  
Published 14/06/2026

**Keywords**

- ✓ *hyperlink*
- ✓ *screen-page*
- ✓ *digital reading*
- ✓ *interpretation.*

## 1. Introduction

La lecture, ce n'est pas seulement décoder des phrases et des mots pour les comprendre. Philosophiquement, lire, c'est entrer en contact spirituel avec un auteur, une idée, un monde complètement différent du nôtre, mais qui nous offre une nouvelle vision, qui nous ouvre un nouvel horizon. Lire, c'est se diriger vers la lumière. C'est comme avancer dans un tunnel : au début, tout est flou, confus. Peu à peu, une lueur naît au fond du tunnel. Elle éclaire l'esprit, ouvre les yeux et élargit notre horizon. Lire, c'est faire un pas en dehors de l'obscurité, sortir de l'ignorance. C'est apprendre à questionner, à critiquer et à accueillir les idées des autres.

Pendant des siècles, lire signifiait tenir un livre entre ses mains, sentir l'odeur agréable du papier, tourner les pages une à une. La pratique de lecture était lente, silencieuse et souvent pratiquée dans un espace intime. Le texte était fixe, les mots stables, les phrases ancrées. On se perdait dans un roman. On ressentait une émotion en lisant un passage, on soulignait les phrases qui nous touchaient, on relisait encore et encore le même extrait pour mieux le comprendre, ou simplement parce qu'il nous parlait. Lire sur papier, c'était tout simplement se déconnecter du monde extérieur pour plonger dans une expérience profonde.

Aujourd'hui, on passe du livre à l'écran, ordinateur, tablette, téléphone ou liseuse. Ce changement de support a profondément transformé notre façon de lire. Le contenu écrit n'est plus figé : il est désormais relié à d'autres éléments comme des images, des vidéos ou d'autres textes grâce aux liens hypertextes. Notre lecture devient moins attentive, moins linéaire : on saute d'un sujet à l'autre, on survole, on scrolle, on clique.

Cette transition du papier au digital modifie en profondeur notre relation au savoir, notre capacité de concentration, et même notre mémoire. Pour certains, cette évolution représente une opportunité : elle permet un accès élargi à l'information, plus de liberté, et une grande variété de contenus. Pour d'autres, elle suscite des craintes : la lecture devient plus rapide, fragmentée, parfois superficielle.

Lire aujourd'hui, c'est donc circuler entre deux mondes : celui de la lecture traditionnelle, qui favorise la concentration et invite à explorer en profondeur les mots ; et celui du numérique, qui valorise la vitesse, la flexibilité, et l'abondance d'informations. Ces deux pratiques ne sont pas opposées : elles peuvent se compléter et s'enrichir mutuellement. Toutefois, elles n'ont pas les mêmes effets sur notre manière d'interpréter les contenus.

Parmi les éléments clés de la lecture en ligne, **le lien hypertexte** joue un rôle central. Contrairement à la lecture classique, celle sur écran permet au lecteur d'interagir avec le texte et ceci se fait à travers l'accès à d'autres ressources : articles, images, vidéos... Ce mode de navigation produit une

lecture éclatée, où l'on passe d'un contenu à un autre, parfois guidé par un objectif précis, parfois simplement par curiosité. Ce qui pourrait influencer directement la construction du sens. Ce dernier n'est plus uniquement déterminé par l'auteur, mais se développe aussi en fonction des parcours individuels du lecteur.

Le contenu ne suit plus nécessairement un déroulement linéaire : il s'organise comme un réseau de chemins possibles, où chaque segment peut renvoyer à d'autres. Cette architecture dynamique permettrait d'élargir la compréhension, d'approfondir certains aspects, mais elle pourrait aussi entraîner une forme de dispersion mentale, ce qui rend l'interprétation plus morcelée, moins stable.

« En effet, l'hyper-lecture s'articule, elle-même, autour de la notion de réseau : réseaux de liens internes ou externes qui relient les fragments textuels. Elle est considérée comme la principale caractéristique de la lecture numérique puisqu'elle met en avant la structure éclatée et non linéaire de l'écrit numérique et nécessite la mise en œuvre de démarches de lecture différentes de celles qu'on emploie lors de la lecture sur papier... »(Claire, 2011, p. 165)

Dès lors, une question centrale se pose : en quoi l'intégration d'hyperliens dans les articles de presse en ligne transforme-t-elle les parcours de lecture anticipés et la manière dont le sens se construit ?

Pour tenter d'y répondre, deux hypothèses peuvent être formulées. La première suggère que les hyperliens enrichissent la lecture, en donnant accès à des contenus complémentaires qui la rendent plus contextualisée. La seconde avance qu'ils peuvent perturber l'attention, nuire à la continuité du discours et rendre la compréhension plus fragmentée.

Cet article propose d'analyser les effets de ces liens interactifs dans le contexte de la presse en ligne, à travers une étude de cas portant sur un article tiré du journal Diasporadz une plateforme d'information en ligne consacrée à la diaspora algérienne, notamment celle installée en Europe. Cette plateforme vise à offrir aux lecteurs un espace de débat libre et constructif proposant une information neutre, vérifiée et en prise avec les préoccupations citoyennes. Il couvre un large éventail de thématique : politique, économie, société, culture, santé, etc. tout en favorisant la participation active de la diaspora algérienne par le biais d'interventions écrites, lettres ouvertes, pétitions, etc. En croisant une approche théorique, notamment les travaux d'Alexandra Saemmer et une analyse concrète, à l'aide de la grille d'analyse qu'elle propose, il s'agira de mieux comprendre ce que le numérique change dans notre rapport au texte.

## **1. Du texte au réseau : réception active et enjeux rhétorique**

Dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, il est d'usage d'établir une démarcation rigoureuse entre la sémiotique, la rhétorique et la sociologie, considérées comme des approches distinctes. Majoritairement axées sur la théorie et la forme. Cependant l'idée d'un sens fixe et immuable est de nos jours obsolète. Désormais, Le sens n'apparaît plus comme une entité stable et rigide, il s'élabore dans la confrontation entre le texte et les lecteurs.

Le sens est, en somme, " négocié".

Selon Alexandra Saemmer, le texte ne porte pas un message figé, il ne transmet pas un sens unique ou définitif, elle estime le texte comme « un potentiel d'action », soit qu'il guide ou influence

l'interprétation du lecteur vis-à-vis le texte. Selon elle, la rhétorique de la réception prend en compte deux éléments fondamentaux ; d'une part ce que le texte apporte avec ses procédés de dispositions logique à savoir ; la structure, le choix de présentation ainsi que ses effets matériels tel que la mise en page, les liens ...) et d'autre part, l'horizon d'attente extratextuel, autrement dit, ce que le lecteur apporte lui-même tel que ses attentes, son imagination, son vécu ainsi que ses habitudes de lecture.

En somme le sens d'un texte se construit dans l'interaction entre ce que propose le texte et l'horizon d'attente du lecteur, autrement dit, ce que le lecteur est prêt à y percevoir.

*« L'analyse du texte numérique ne peut se faire sans prise en compte de l'« interprétant », étape qui s'appuie ici en outre sur des études empiriques de nature quantitative et qualitative par observation, questionnaire et entretien. La rhétorique de la réception circonscrit ainsi le potentiel d'action du texte numérique en fonction des champs d'intersection possibles entre les anticipations des pratiques de lecture par les formes et figures du texte, et les actualisations de ces anticipations par le lecteur en fonction de son « horizon d'attente »(Alexandra, 2015, p. 11)*

Dans le cadre de cette étude, les attentes du lecteur ne sont pas considérées comme des données empiriquement observées. Elles sont envisagées comme des attentes anticipées par le dispositif textuel, à partir de la position des hyperliens, de leur formulation et des textes auxquels ils renvoient.

Depuis ses origines la rhétorique vise à étudier les procédés qui contribuent à interpréter et donner une signification au réel. D'après Saemmer « la rhétorique de la réception » repose sur l'idée que les dispositifs numériques contiennent des procédés rhétoriques basés sur l'anticipation des pratiques de lecture. Ce n'est qu'au moment où le lecteur les active dans son acte de lecture que les procédés prennent leurs significations. Autrement dit, le texte numérique est construit par l'auteur sur beaucoup de possibilités, de parcours et d'effets, ces possibilités restent passives, tant que le lecteur ne clique pas et ne lit pas d'une façon active et c'est donc lui qui fait exister concrètement ces procédés.

## 2.L'hyperlien

L'hyperlien occupe une place fondamentale dans le texte numérique au-delà de sa fonction de navigation, c'est un élément qui structure le contenu et influence la construction du sens. En créant des liens entre différents éléments textuels et des médias. Dans le réseau d'informations construit par l'hyperlien, le lecteur navigue librement d'un texte à un autre. Cette libre navigation rend le sens du texte unique à chaque lecteur, car chaque lecteur trace son propre chemin. C'est grâce à l'hyperliens que le texte numérique s'organise en réseau d'énoncés interconnectés, ou chaque élément textuel est susceptible de renvoyer le lecteur à d'autres contenus internes ou externes. Cette interconnexion modifie d'une façon radicale la structure, l'interprétation et la transmission de l'information. Et transforme l'hypertexte en une technologie de sens, basé sur la fluidité, l'interactivité et une structure fragmentée. L'hyperlien est loin d'être un simple dispositif technique, c'est un élément fondamental qui participe à la construction du sens et un vecteur qui détermine la rhétorique du texte numérique.

Alexandra Saemmer en propose une définition :

*« [...] j'utiliserai le terme « hyperlien » dans le sens d'élément textuel « hyperlié » à lire et à manipuler, qui est inséré dans un texte (appelé « texte géniteur ») et renvoie vers un texte généralement encore invisible (appelé « texte lié »). Ma définition s'inspire de celle de*

*l'hyperlien comme « signe passeur » [Jeanneret, Souchier 1998] qui met en relation les dimensions de « signe lu », de « signe interprété » et d'« outil manipulable ». L'hyperlien en ce sens large est omniprésent dans le texte numérique (Alexandra, 2015, p. 11).*

### 3. Figure de lecture de l'hyperlien :

Selon Saemmer

*« [...] beaucoup de lecteurs approchent l'hyperlien avec l'idée d'accéder à des éléments factuels. Des compléments d'information, explications, définitions, preuves et illustrations [...] » (Alexandra, 2015, p. 125)*

Autrement dit, le lecteur associe l'hyperlien à un accès à des contenus factuels ; informations supplémentaires, clarification terminologique, supports multimédias et preuves tangibles. Cela signifie que les concepteurs de contenu numérique doivent anticiper les attentes de lecture anticipées. En effet, malgré son aspect technique, l'hyperlien possède une fonction rhétorique fondamentale car il oriente le parcours de lecture, accentue la fiabilité du discours et renforce la compréhension.

En s'appuyant sur un corpus journalistique Alexandra Saemmer identifie plusieurs types de figures de lecture liées à l'hyperlien, elle met également en évidence un ensemble de procédés rhétoriques spécifiques à l'usage de ce dernier. Elle identifie ainsi les figures de la lecture informationnelle, dialogique, immersive et déviative. Celles-ci mettent en évidence les différentes formes d'interaction du lecteur avec l'hyperlien. Dans ce qui suit nous porterons notre attention sur les figures de la lecture informationnelle.

### 4. Figures de la lecture informationnelle

|                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hyperlien définissant préfigure un lecteur désireux d'en savoir plus sur des mots et notions.                                        | Hyperlien posé sur des mots rares, des notions complexes ; le texte relié propose la définition d'un terme technique, d'un dispositif, d'une institution...         |
| Hyperlien renvoyant à la source préfigure un lecteur souhaitant vérifier ce qui se trouve énoncé dans la source.                     | Mise en relation du texte géniteur avec la source qui a permis à l'Auteur de circonscrire les contours d'un événement, d'une personnalité...                        |
| Hyperlien illustratif préfigure un lecteur souhaitant accéder à une confirmation de l'information donnée dans le texte géniteur.     | Mise en relation de certains éléments du texte géniteur avec des illustrations visuelles.                                                                           |
| Hyperlien fournissant des preuves préfigure un lecteur voulant disposer de preuves pour l'information donnée dans le texte géniteur. | Le texte relié confirme les affirmations avancées dans le texte géniteur par des preuves factuelles.                                                                |
| Hyperlien d'autorité préfigure un lecteur se laissant rassurer par une « parole d'expert ».                                          | En renvoyant à des personnalités ou des institutions jouissant d'une position d'autorité, l'Auteur espère doter le texte géniteur d'une crédibilité supplémentaire. |
| Hyperlien explicatif peut répondre aux attentes anticipées par le dispositif cherchant des compléments d'information.                | Le texte relié décrit les circonstances d'un événement, l'explique en avançant des données factuelles ; forte contiguïté causale avec le texte géniteur.            |

### Tableau n°01 : Typologie des anticipations de lecture induites par les hyperliens (Alexandra, 2015, p. 150)

Ce tableau extrait de l'ouvrage de « la rhétorique du texte numérique » propose six figures types d'hyperliens basées sur les anticipations de lecture qu'ils engendrent. Chaque hyperlien préfigure un comportement particulier du lecteur et l'aide à mieux comprendre le sens du texte. L'hyperlien définissant aide le lecteur à mieux saisir des termes complexes ; alors que celui qui renvoie à la source permet au lecteur de vérifier la fiabilité des informations. L'hyperlien illustratif permet au lecteur de visualiser l'information, tandis que l'hyperlien de preuve renforce les propos en fournissant des données factuelles. S'ajoutent à cela l'hyperlien d'autorité qui donne plus de crédibilité au texte géniteur en faisant recours à une source experte, et l'hyperlien explicatif, qui vient apporter des précisions et enrichir la compréhension sur le plan contextuel. Enfin, certains hyperliens permettent aux lecteurs d'enrichir sa lecture en l'ouvrant à d'autres perspectives ; tandis que d'autres soulèvent une problématique, incitant le lecteur à remettre en question le sujet abordé. Cette typologie met en lumière la manière dont l'hyperlien transforme la lecture en un processus actif et interactif, dans lequel le lecteur est amené à participer activement à la construction du sens.

Cette typologie constitue le cadre d'appui de l'analyse. Elle permet de passer du modèle théorique de Saemmer à l'étude concrète des hyperliens repérés dans le corpus.

#### 5.Présentation du corpus :

Dans le cadre de cette étude, le corpus retenu est la page-écran d'un article journalistique publié sur la plateforme d'informations en ligne Diasporadz, un média consacré aux Algériens installés en Europe. L'article est intitulé « Energies durables et santé, les Suisses aux urnes », il est rédigé par la rédaction et publié le 9 juin 2024 à 10h35 dans la rubrique **santé-science** tout en figurant également dans les rubriques internationales et actualité. L'article aborde le thème d'une votation populaire en Suisse, concernant une modification de la loi sur l'électricité en lien avec les dimensions environnementale, sanitaire et citoyenne.

Cette étude porte donc sur un corpus volontairement limité à un seul article et à un nombre restreint d'hyperliens. Les résultats obtenus ont une portée exploratoire et ne visent pas une généralisation à l'ensemble de la presse numérique.

#### 6.Captures d'écran de l'article journalistique



[Actualité](#) [Politique](#) [Économie](#) [Entretien](#) [Chronique](#) [Histoire/Mémoire](#) [Culture](#) [Sports](#) [Plus](#)

[Diasporadz](#) > [Santé-Science](#) > [Énergies durables et santé, les Suisses aux urnes](#)

[Actualité](#) [International](#) [Santé-Science](#)

# Energies durables et santé, les Suisses aux urnes

 La Rédaction

 9 juin 2024 à 10:35

Partager

[Facebook](#) [Twitter](#) [WhatsApp](#) [LinkedIn](#) [Reddit](#) [Email](#) [Print](#)



Certaines organisations suisses craignent un « saccage inutile de paysages ». Photo DR

Les Suisses devraient largement approuver ce dimanche 9 juin par vote une loi sur l'électricité visant à accélérer le développement des énergies renouvelables, alors que le

## INFO EN CONTINU



Gloria Stetbay ou quand la matière devient musique et poésie



Azeddine Lateb : poète de la mémoire et du sacré



Corinne Maier : « Mes provocations sont empreintes d'humour »



Corinne Maier, une plume libre qui dérange et éclaire



Marie Andreasz : « Quitte à photographier l'illusion... »

## LES + LUS



Marie Andreasz ou la photographie comme poésie du silence



Des logements promotionnels libres (LPL) mis en vente à Alger



Marie Andreasz : « Quitte à photographier l'illusion... »



Logement AADL 3 : lancement de

## pays alpin vise la neutralité carbone d'ici 2050.

Selon les derniers sondages publiés fin mai, 73% des Suisses soutiennent la loi relative « à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables ».

Les Suisses doivent également se prononcer sur trois sujets liées à la santé, et, à Genève, sur les symboles nazis et le suicide assisté.

L'immense majorité des gens votent à l'avance par correspondance lors des votations régulièrement organisées en Suisse. Dimanche, les bureaux de vote ne seront ouverts que quelques heures avant de fermer à midi (10H00 GMT), les premiers résultats étant attendus en milieu d'après-midi.

Ce vote intervient dans un contexte particulier car il fait suite à la condamnation de la Suisse, début avril, par la **Cour européenne des droits de l'homme** (CEDH) pour son manque d'initiatives contre le réchauffement climatique.

La loi a été adoptée l'an dernier par le parlement, mais un petit groupe d'organisations environnementales estiment qu'elle conduira à un « **saccage inutile de paysages** » et ont lancé un référendum pour s'y opposer.

Ils craignent qu'elle se traduise par le développement accru de projets solaires, éoliens et hydroélectriques dans les montagnes suisses, et déplorent qu'elle limite les possibilités pour la population de lancer des recours contre la construction de ces installations.

### « Vision d'horreur »

A l'origine du référendum, Pierre-Alain Bruchez considère qu'« il n'y a pas de raison de mettre des panneaux photovoltaïques sur les alpages, quand il y a tellement d'espace » sur les bâtiments et infrastructures.

Cet économiste à la retraite s'est lancé dans la bataille lorsqu'il a pris connaissance du projet Grengiols-Solar visant à installer, d'ici 2030, quelque 230 000 modules solaires à environ 2 500 mètres d'altitude dans le Valais, « une vision d'horreur » selon lui.

Le plus grand parti de Suisse, l'UDC soutient le référendum, au nom surtout de la défense du nucléaire, dont les centrales ont assuré l'an dernier 32,4% de la production totale d'électricité.

Cette formation de droite dure estime que les énergies renouvelables ne permettent pas de garantir la sécurité de l'approvisionnement électrique en raison notamment de leur caractère fluctuant.

La loi, soutenue par de grandes ONG comme le Fonds mondial pour la nature (WWF) et Greenpeace, vise à augmenter rapidement la production hydraulique, éolienne et solaire, afin que le pays soit moins dépendant des importations d'électricité.

Elle prévoit que le développement de l'énergie solaire se fasse avant tout sur les toits et les façades.

Elle instaure des conditions de planification facilitées pour les éoliennes et les grandes installations solaires d'intérêt national, deux énergies qui représentent une part infime dans la production nationale d'électricité.

### « Réserves d'oiseaux migrateurs »

Le gouvernement reconnaît que « les recours devant les tribunaux » contre les grands projets énergétiques « auront probablement moins de chance d'aboutir qu'auparavant ».

Mais il a souligné que chaque projet serait examiné au cas par cas et qu'il resterait interdit de construire de grandes installations dans « les biotopes d'importance nationale » et « les réserves d'oiseaux migrateurs », même si des exceptions sont prévues.

La loi prévoit par ailleurs la réalisation de 16 projets hydroélectriques, un secteur qui représentait l'an dernier 56,6% de la production nationale d'électricité. Il s'agit de rehaussements de barrage ou de nouvelles constructions.

Il n'est en revanche pas sûr que les Suisses approuvent dimanche deux « initiatives populaires » (**propositions émanant de la société**) relatives à la santé, l'une qui veut plafonner les cotisations de santé à 10% du revenu et l'autre visant à limiter les coûts de la santé.

Il est revanche assez certain qu'ils rejettent une autre proposition sur la santé qui exige que les personnes qui refusent de donner leur consentement, par exemple pour la vaccination, ne soient pas punies ou désavantagées comme ce fut le cas pendant la dernière phase de la pandémie de Covid-19.

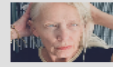
Dans le canton de Genève, la population votera par ailleurs sur l'interdiction de l'**exhibition ou le port de symboles de haine**, notamment nazis, dans l'espace public.

A Genève également, les habitants devront décider s'ils abrogent une disposition empêchant les maisons de retraite médicalisées de refuser la tenue d'une assistance au suicide dans leurs locaux.



Marie Andreasz : « Quitte à photographier l'illusion... »

### LES + LUS



Marie Andreasz ou la photographie comme poésie du silence



Des logements promotionnels libres (LPL) mis en vente à Alger



Marie Andreasz : « Quitte à photographier l'illusion... »



Logement AADL 3 : lancement de la plateforme d'inscription



Réservation Osra Famille : tout savoir sur l'offre d'Air Algérie

### DERNIERS COMMENTAIRES

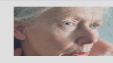
**ADJAOUB** sur AADL 3 : le gouvernement revoit les conditions d'acquisition des logements

**Ali DAH** sur AADL 3 : l'inscription sur la plateforme reprendra après examen des demandes de souscription

**Yasmina belouafi** sur AADL 3 : l'inscription sur la plateforme reprendra après examen des demandes de souscription

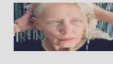
**Adda** sur AADL 3 : l'inscription sur la plateforme reprendra après examen des demandes de souscription

**MOHGACY** sur Karim Bourahli, une voix essentielle du chaâbi kabyle



Marie Andreasz : « Quitte à photographier l'illusion... »

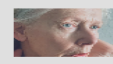
### LES + LUS



Marie Andreasz ou la photographie comme poésie du silence



Des logements promotionnels libres (LPL) mis en vente à Alger



Marie Andreasz : « Quitte à photographier l'illusion... »



Logement AADL 3 : lancement de la plateforme d'inscription



Réservation Osra Famille : tout savoir sur l'offre d'Air Algérie

### DERNIERS COMMENTAIRES

**ADJAOUB** sur AADL 3 : le gouvernement revoit les conditions d'acquisition des logements

**Ali DAH** sur AADL 3 : l'inscription sur la plateforme reprendra après examen des demandes de souscription

**Yasmina belouafi** sur AADL 3 : l'inscription sur la plateforme reprendra après examen des demandes de souscription

**Adda** sur AADL 3 : l'inscription sur la plateforme reprendra après examen des demandes de souscription

**MOHGACY** sur Karim Bourahli, une voix essentielle du chaâbi kabyle

Les captures d'écran suivantes permettent de situer les hyperliens dans leur environnement éditorial. Le tableau qui suit reprend les principaux segments du texte géniteur et précise les attentes anticipées par leur positionnement.

## 7. Répertoires, stratégies, annonces et reprises dans le texte géniteur

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Titre                                 | « Energies durables et santé, les Suisses aux urnes » (rédaction, 2024 )<br><b>Répertoire :</b> l'impact du choix énergétique sur la santé humaine ; expression anticipée comme journalistique « les suisses aux urnes ».                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Chapeau                               | « Les Suisses devraient largement approuver ce dimanche 9 juin par vote une loi sur l'électricité visant à accélérer le développement des énergies renouvelables, alors que le pays alpin vise la neutralité carbone d'ici 2050 » (rédaction, 2024 )<br><b>Répertoire :</b> font référence à une loi écologique soumise au vote, inscrit dans un cadre écologique national et international.                                                                                                                                                       |
| Paragraphe 1                          | « Selon les derniers sondages publiés fin mai, 73% des Suisses soutiennent la loi relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables<br>Les Suisses doivent également se prononcer sur trois sujets liés à la santé, et, à Genève, sur les symboles nazis et le suicide assisté. » (rédaction, 2024 )<br><b>Répertoire :</b> la mention d'un fort pourcentage présuppose que le projet de loi est perçu positivement et que l'opinion publique est mesurée, inclusions des votes sur des sujets sensibles. |
| Paragraphe 2                          | « L'immense majorité des gens votent à l'avance par correspondance lors des votations régulièrement organisées en Suisse. Dimanche, les bureaux de vote ne seront ouverts que quelques heures avant de fermer à midi (10H00 GMT), les premiers résultats étant attendus en milieu d'après-midi. » (rédaction, 2024 )<br><b>Répertoire :</b> explications des procédures du vote par correspondance et de l'annonce des premiers résultats.                                                                                                         |
| Paragraphe 3                          | « Ce vote intervient dans un contexte particulier car il fait suite à la condamnation de la Suisse, début avril, par la <a href="#">Cour européenne des droits de l'homme</a> (CEDH) pour son manque d'initiatives contre le réchauffement climatique. » (rédaction, 2024 )<br><b>Répertoire :</b> La mise en cause de la Suisse face à son inaction contre le changement climatique a suscité des critiques internationales, auxquelles le pays réagit par le biais d'une votation.                                                               |
| Attentes anticipées par l'hyperlien 1 | Informationnelle : l'hyperlien placé sur « Cour européenne des droits de l'homme » anticipe une recherche de définition ou un renvoi à une source d'information.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Paragraphe 4                          | « La loi a été adoptée l'an dernier par le parlement, mais un petit groupe d'organisations environnementales estiment qu'elle conduira à un « <a href="#">saccage inutile de paysages</a> » et ont lancé un référendum pour s'y opposer. » (rédaction, 2024 )<br><b>Répertoire :</b> la remise en question de la loi approuvée par le parlement, par des organisations dans le domaine de l'écologie.                                                                                                                                              |
| Attentes anticipées par l'hyperlien 2 | Informationnelle : l'expression « saccage inutile de paysages » anticipe une attente d'illustration ou de documentation de la situation évoquée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Paragraphe 5                          | <p>« Ils craignent qu'elle se traduise par le développement accru de projets solaires, éoliens et hydroélectriques dans les montagnes suisses, et déplorent qu'elle limite les possibilités pour la population de lancer des recours contre la construction de ces installations. » (rédaction, 2024 )</p> <p><b>Répertoire :</b> les associations environnementales pointent du doigt les projets qui sont susceptible de nuire à l'environnement montagnard et la limitation des possibilités de recours contres ces installations.</p>                                                                                                                                                                                  |
| Paragraphe 6                          | <p><b>« Vision d'horreur »</b></p> <p>« À l'origine du référendum, Pierre-Alain Bruchez considère qu'« il n'y a pas de raison de mettre des panneaux photovoltaïques surles alpages, quand il y a tellement d'espace » sur les bâtiments et infrastructures.</p> <p>Cet économiste à la retraite s'est lancé dans la bataille lorsqu'il a pris connaissance du projet Grengiols-Solar visant à installer, d'ici 2030, quelque 230 000 modules solaires à environ 2 500 mètres d'altitude dans le Valais, « une vision d'horreur » selon lui. » (rédaction, 2024 )</p> <p><b>Répertoire :</b> la qualification de « vision d'horreur » d'un projet solaire en altitude par Pierre-Alain Bruchez un économiste retraité.</p> |
| Paragraphe 7                          | <p>« Le plus grand parti de Suisse, l'UDC soutient le référendum, au nom surtout de la défense du nucléaire, dont les centrales ont assuré l'an dernier 32,4% de la production totale d'électricité.</p> <p>Cette formation de droite dure estime que les énergies renouvelables ne permettent pas de garantir la sécurité de l'approvisionnement électrique en raison notamment de leur caractère fluctuant. » (rédaction, 2024 )</p> <p><b>Répertoire :</b> l'opposition de l'UDC, principal parti suisse, qui s'accompagne d'une déclaration en faveur du nucléaire estimant les renouvelables instables.</p>                                                                                                           |
| Paragraphe 8                          | <p>« La loi, soutenue par de grandes ONG comme le Fonds mondial pour la nature (WWF) et Greenpeace, vise à vise à augmenter rapidement la production hydraulique, éolienne et solaire, afin que le pays soit moins dépendant des importations d'électricité. » (rédaction, 2024 )</p> <p><b>Répertoire :</b> le soutien de la loi par les ONG écologistes comme WWF et Greenpeace, une loi qui est considérée par ces derniers comme un moyen d'assurer l'indépendance énergétique.</p>                                                                                                                                                                                                                                    |
| Paragraphe 9                          | <p>« Elle prévoit que le développement de l'énergie solaire se fasse avant tout sur les toits et les façades.Elle instaure des conditions de planification facilitées pour les éoliennes et les grandes installations solaires d'intérêt national, deux énergies qui représentent une part infirme dans la production nationale d'électricité. » (rédaction, 2024 )</p> <p><b>Répertoire :</b> la loi favorise le solaire sur les toits et les façades et facilite les projets d'intérêt national.</p>                                                                                                                                                                                                                     |
| Paragraphe 10                         | <p><b>« Réserves d'oiseaux migrateurs »</b></p> <p>« Le gouvernement reconnaît que « les recours devant les tribunaux » contre les grands projets énergétiques « auront probablement moins de chance d'aboutir qu'auparavant ».</p> <p>Mais il a souligné que chaque projet serait examiné au cas par cas et qu'il resterait interdit de construire de grandes installations dans « les biotopes d'importance nationale » et « les réserves d'oiseaux migrateurs », même si des exceptions sont prévues. » (rédaction, 2024 )</p> <p><b>Répertoire :</b> les recours juridiques seront limités, en revanche, certaines réserves naturelles resteront en principe protégées, hormis quelques exceptions.</p>                |
| Paragraphe 11                         | <p>« La loi prévoit par ailleurs la réalisation de 16 projets hydroélectriques, un secteur qui représentait l'an dernier 56,6% de la production nationale d'électricité. Il s'agit de rehaussements de barrage ou de nouvelles constructions. » (rédaction, 2024 )</p> <p><b>Répertoire :</b> la loi prévoit 16 projets hydroélectriques, une source qui représente la moitié de la production d'électricité au niveau national.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Paragraphe 12                         | <p>« Il n'est en revanche pas sûr que les Suisses approuvent dimanche deux « initiatives populaires » (propositions émanant de la société) relatives à la santé, l'une qui veut plafonner les cotisations de santé à 10% du revenu et l'autre visant à limiter les coûts de la santé. » (rédaction, 2024 )</p> <p><b>Répertoire :</b> deux initiatives qui visent la réduction des coûts de la santé, mais qui pourraient être rejetées</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Attentes anticipées par l'hyperlien 3 | <p>Informationnelle : l'hyperlien placé sur « propositions émanant de la société » anticipe une recherche de définition ou d'explication.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                       | <p>« Il est en revanche assez certain qu'ils rejettent une autre proposition sur la santé qui exige que les personnes qui refusent de donner leur consentement, par exemple pour la vaccination, ne soient pas punies ou</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Paragraphe 13                         | désavantagées comme ce fut le cas pendant la dernière phase de la pandémie de Covid-19 . » (rédaction, 2024 )<br><b>Répertoire</b> : une initiative qui vise l'interdiction de sanctionner ceux qui refusent des traitements médicaux risque d'être rejetée.                                                                                                                                                                               |
| Paragraphe 14                         | « Dans le canton de Genève, la population votera par ailleurs sur l'interdiction de <a href="#">l'exhibition ou le port de symboles de haine</a> , notamment nazis, dans l'espace public. »(rédaction, 2024 )<br><b>Répertoire</b> : les genevois votent sur l'interdiction des symboles de haine dans les espaces publics.                                                                                                                |
| Attentes anticipées par l'hyperlien 4 | Informationnelle : l'hyperlien placé sur « l'exhibition ou le port de symboles de haine » anticipe une recherche de définition, d'explication ou d'illustration.                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Paragraphe 15                         | « A Genève également, les habitants devront décider s'ils abrogent une disposition empêchant les maisons de retraite médicalisées de refuser la tenue d'une assistance au suicide dans leurs locaux. » (rédaction, 2024 )<br><b>Répertoire</b> : une autre initiative, une votation visant à trancher sur le droit des établissements comme les maisons de retraite à refuser le recours au suicide assisté au sein de leur établissement. |

**Tableau n°02 : répertoires discursifs et stratégies d'anticipation dans le texte géniteur**

À partir de ce repérage du texte géniteur, l'analyse passe maintenant à l'examen des hyperliens eux-mêmes, afin de confronter leur ancrage textuel aux contenus vers lesquels ils renvoient.

### 8. Les figures de lecture identifiées dans les hyperliens du texte géniteur

|                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hyperlien 1<br><a href="#">Cour européenne des droits de l'homme</a><br>Potentiel d'action explicatif                                         | Le texte relié au texte géniteur par un hyperlien extro-projectif répond à l'attente informationnelle anticipée par l'ancrage hypertextuel, en renvoyant à un article de vie-publique.fr consacré à la Convention européenne des droits de l'homme.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Hyperlien 2<br>« <a href="#">saccage inutile de paysages</a> »<br>potentiel d'action négatif                                                  | Le texte relié au texte géniteur par un hyperlien intro-projectif est rédigé par le même auteur anonyme (la rédaction). Il ne répond pas à l'attente informationnelle anticipée par l'expression « saccage inutile de paysages », car il ne fournit aucune illustration, clarification ou explication en lien immédiat avec la phrase d'ancrage. Ce décalage nuit à la cohérence du discours et risque de déstabiliser le parcours interprétatif. L'hyperlien perd donc sa fonction informative, car il détourne l'attention sans renforcer la compréhension du texte géniteur. |
| Hyperlien 3<br>« <a href="#">propositions émanant de la société</a> » potentiel d'action illustratif                                          | Le texte relié au texte géniteur par un hyperlien intro-projectif ne répond pas à l'attente informationnelle anticipée. L'hyperlien est positionné sur une phrase qui semble annoncer un enrichissement du sujet traité. Pourtant, il aboutit à un contenu sémantiquement éloigné du texte géniteur. Cette rupture sémantique fragilise la continuité du parcours de lecture.                                                                                                                                                                                                   |
| Hyperlien 4<br>« <a href="#">l'exhibition ou le port de symboles de haine</a> »<br>Potentiel d'action explicatif, ensuite déplaçant le focus. | L'hyperlien intro-projectif renvoie vers un article également écrit par la rédaction. Il répond partiellement à l'attente informationnelle anticipée en fournissant des exemples sur les symboles de haine. Toutefois, le focus se déplace vers les symboles de haine et de racisme en France.                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

**Tableau n°03 : figures de la lecture anticipée dans les hyperliens du texte géniteur**

Ce premier bilan sera complété par l'observation des textes reliés, afin de vérifier si les liens prolongent, précisent ou déplacent les attentes anticipées dans le texte géniteur.

À l'issue de cette phase d'analyse, les attentes anticipées par les hyperliens ont été confrontées avec les répertoires de chaque texte relié. Cela a permis de cerner le potentiel d'action des procédés

rhétoriques associés à l'hyperlien. L'analyse fait émerger progressivement les figures de lecture anticipées par l'article.

### 9. Typologie des hyperliens et attentes anticipées dans les textes reliés

Le tableau suivant élargit l'observation aux textes reliés afin de déterminer si les hyperliens prolongent, précisent ou déplacent les attentes anticipées par le texte géniteur.

| Intitulé du texte relié                                                                     | Hyperlien                                              | Attentes anticipées par les hyperliens                                                                                                                 | Potentiel d'action et explication                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Quel est le rôle de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) ?                       | Hyperlien 1<br><a href="#">Conseil de l'Europe</a>     | Informationnelle : l'hyperlien placé sur « Conseil de l'Europe » anticipe une recherche de définition ou d'explication.                                | <b>Potentiel d'action explicatif</b><br>L'hyperlien intro-projectif renvoie vers un autre article dans la même plateforme, il répond aux attentes informationnelles anticipées par l'ancrage hypertextuel en fournissant des définitions ainsi que des explications sur le conseil de l'Europe.                                                                                                    |
| L'huile d'olive algérienne Dahbia remporte deux médailles d'or en Suisse et au Danemark     | Hyperlien 1<br><a href="#">cette marque algérienne</a> | Informationnelle : l'hyperlien placé sur « cette marque algérienne » anticipe une recherche d'informations complémentaires sur la marque mentionnée.   | <b>Potentiel d'action explicatif et illustratif</b><br>L'hyperlien extro-projectif renvoie à une plateforme de vente en ligne. Il répond aux attentes informationnelles anticipées par l'ancrage hypertextuel en fournissant quelques détails sur la marque (une image représentant le produit, le prix du produit ainsi que des avis de consommateurs... c'est un hyperlien à valeur commerciale. |
| Marc Perrenoud raconte les relations algéro-suisse des Accords d'Evian à nos jours          | Hyperlien 1<br><a href="#">Dès octobre 1961</a>        | Informationnelle : l'hyperlien placé sur « Dès octobre 1961 » anticipe une recherche d'informations supplémentaires sur la date mentionnée.            | <b>Potentiel d'action explicatif</b><br>l'hyperlien intro-projectif répond aux attentes informationnelles anticipées par l'ancrage hypertextuel en fournissant des détails ainsi que des informations sur la date mentionnée sur l'hyperlien.                                                                                                                                                      |
| Tag «2024, les Arabes dans le four crématoire » : les nouveaux boucs émissaires en France ! | Hyperlien 1<br><a href="#">tag raciste</a>             | Informationnelle : l'hyperlien placé sur « tag raciste » anticipe l'accès à un exemple de tag ou à des informations complémentaires sur cette affaire. | <b>Potentiel d'action explicatif ensuite déplaçant le focus</b><br>l'hyperlien intro-projectif répond aux attentes informationnelles anticipées par l'ancrage hypertextuel<br>En lui fournissant un exemple et des informations complémentaires sur les tags racistes.<br>Le focus se déplace vers la condamnation des tweets xénophobes par une députée des Hauts-de-Seine.                       |

**Tableau n° 04 : typologie des hyperliens et structuration des attentes lectorales dans les textes reliés**

### 10. Interprétation des résultats :

L'analyse du corpus a mis en lumière une diversité de pratiques hypertextuelles, révélant des pratiques tantôt conformes aux attentes anticipées par les hyperliens, tantôt en décalage avec elles. La majorité des hyperliens repérés « saccage inutile de paysages », « propositions émanant de la société », « l'exhibition ou le port de symboles de haine », « Conseil de l'Europe », « Dès octobre 1961 » et « tag raciste » sont intro-projectifs, c'est-à-dire qu'ils renvoient vers d'autres contenus internes au site Diasporadz, traduisant ainsi une stratégie éditoriale auto-référentielle visant à restreindre la lecture dans un cadre discursif contrôlé.

Certains hyperliens, tels que « Cour européenne des droits de l'homme », « l'exhibition ou le port de symboles de haine », « Conseil de l'Europe », « Dès octobre 1961 » et « tag raciste », remplissent une fonction explicative ou illustrative, contribuant à enrichir le processus interprétatif.

Ils favorisent l'approfondissement de certains éléments du texte géniteur en clarifiant des notions parfois complexes et en apportant des éléments de contextualisation.

Cependant, d'autres hyperliens, tels que « saccage inutile de paysages » et « propositions émanant de la société », ne répondent pas aux attentes informationnelles anticipées par leur ancrage textuel. Ils créent une rupture sémantique entre le texte géniteur et le texte relié. Ce décalage peut fragiliser la cohérence du parcours interprétatif et détourner l'attention du thème initial.

Enfin, certains hyperliens, tels que « l'exhibition ou le port de symboles de haine » et « tag raciste », bien qu'explicatifs, déplacent le focus vers des contenus connexes. Ils ne rompent pas totalement la cohérence sémantique, mais modifient l'orientation du parcours de lecture en l'ouvrant vers d'autres problématiques.

## 11. Limites de l'étude

Cette recherche présente plusieurs limites qu'il convient de préciser. La première concerne l'étendue du corpus. L'analyse porte volontairement sur un seul article publié sur une seule plateforme, ainsi que sur un nombre limité d'hyperliens. Ce choix ne relève pas d'une négligence méthodologique, mais d'une contrainte liée au format même de l'article scientifique. En effet, l'analyse détaillée de plusieurs articles, issus de plusieurs plateformes, aurait nécessité un développement beaucoup plus long et aurait probablement conduit à un texte dépassant largement les limites acceptables pour un article. Le corpus retenu doit donc être compris comme un corpus exploratoire, permettant de mettre à l'épreuve la grille d'analyse d'Alexandra Saemmer sur un cas précis, sans prétendre généraliser les résultats à l'ensemble de la presse en ligne. La deuxième limite concerne la nature de l'analyse menée. Cette étude ne repose pas sur une enquête empirique auprès de lecteurs réels, par questionnaire, entretien ou suivi de navigation. Les attentes évoquées ne doivent donc pas être comprises comme des attentes effectivement observées chez des lecteurs, mais comme des attentes anticipées par le dispositif textuel, à partir de la position des hyperliens, de leur formulation et des contenus vers lesquels ils orientent la lecture. Enfin, l'analyse s'est limitée à l'activation des hyperliens présents dans le texte géniteur et à l'examen du lien thématique entre ce texte géniteur et les textes reliés. Les textes reliés n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie en eux-mêmes, ni dans leur organisation discursive complète, ni dans l'ensemble de leurs propres hyperliens. Ce choix permet de maintenir l'étude dans un cadre maîtrisable, centré sur le rôle stratégique de l'hyperlien dans le parcours de lecture initial. Une analyse plus approfondie sera menée dans le cadre de ma thèse de doctorat ; elle viendra compléter cette étude en élargissant le corpus, en intégrant plusieurs plateformes et en confrontant les anticipations textuelles aux pratiques effectives de lecture.

## 12. Conclusion

L'analyse menée nous a permis de mettre en lumière la façon dont les hyperliens, en tant que composants fondamentaux du texte numérique, pourrait contribuer à la transformation des pratiques de lecture. Tantôt vecteur d'un apport informatif, tantôt perturbateurs du fil interprétatif. Ils révèlent la dualité rhétorique de l'hyperlien. Cette dualité invite à une relecture critique du rôle des hyperliens dans le journal en ligne Diasporadz au regard de leur influence sur la construction du sens, l'implication du lecteur et la structuration du discours.

Dans cette optique, l'hyperlien ne peut être considéré comme un simple moyen de liaison entre plusieurs contenus : c'est un outil de médiation dont la portée informative, cognitive et persuasive varie en fonction de sa position dans le texte, de sa nature et de la manière dont il s'inscrit dans le discours. Ce constat nous mène à interroger la limite parfois fragile entre renforcement du contenu et fragmentation du parcours de la lecture, notamment lorsque les choix éditoriaux se laissent guidés par des logiques marchandes ou des positionnements idéologiques. Notre analyse nous a également permis de proposer une typologie nuancée des effets du lien hypertexte, en mettant en lumière le concept d'hyperlien à potentiel d'action négatif, susceptible de

nourrir de futures recherches sur la réception du contenu numérique. il est important de préciser que cette recherche nous a permis d'identifier qu'un nombre limité de types d'hyperlien majoritairement lié au corpus analyser. Il est toutefois possible que d'autres formes d'hyperliens plus riches et plus variées pourraient se révéler dans d'autres contextes médiatiques. Ces aspects feront l'objet d'un travail de recherche plus approfondie dans le cadre de ma thèse de doctorat dont l'objectif sera d'affiner et d'apporter plus de précisions sur la typologie proposée et ouvrir de nouvelles perspectives sur les usages des liens hypertextes dans la lecture numérique.

Dans cette suite, notre travail de recherche visera à diversifier le champ d'analyse en adoptant une approche méthodologique mixte, croisant une analyse du discours, analyse des pratiques de lectures et outils d'analyse de la réception. Cette démarche nous permettra de mieux cerner les effets cognitifs, pragmatiques et émotionnels des liens hypertextes sur les lecteurs à l'ère du numérique. Enfin, il serait judicieux de comparer nos résultats à d'autres corpus médiatiques variés, dans le but de vérifier la pertinence de la typologie avancée et de mettre à l'épreuve la diversité des usages des liens hypertextes selon différents contextes éditoriaux. Une telle démarche permettrait également d'alimenter une réflexion plus large sur la littérarité numérique, la surcharge informationnelle et le rôle des concepteurs de contenus dans l'organisation de l'espace numérique.

## Bibliographie

- Baccino, T. (2011). Lire sur Internet : Est-ce toujours lire ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 5.
- Baccino, T., & Draï-Zerbib, V. (2015). *La lecture numérique*. Presses universitaires de Grenoble.
- Baccino, T., Salmeron, L., & Cañas, J. J. (2007). La lecture des hypertextes. *L'Année psychologique*.
- Bélisle, C. (2011). *Lire dans un monde numérique*. Presses de l'Enssib.
- Jeanneret, Y., & Souchier, E. (1998). *Pour une poétique de l'écrit d'écran*. Xoana.
- Paveau, M.-A. (2016). Des discours des liens : Hypertextualité, technodiscursivité, écriture. *Semen*. <https://doi.org/10.4000/semen.10609>
- Perret, M. (2013). Compte rendu de *L'être et l'écran : Comment le numérique change la perception*, de S. Vial. *Lectures*. <https://doi.org/10.4000/lectures.12670>
- Saemmer, A. (2015). *Rhétorique du texte numérique : Figures de la lecture, anticipations de pratiques*. Presses de l'Enssib.
- Saemmer, A. (2016). Préfigurations du lecteur dans le journalisme en ligne : À partir d'une analyse sémio-rhétorique de la pratique des hyperliens dans liberation.fr et lemonde.fr. *Semen*. <https://doi.org/10.4000/semen.10609>
- Saemmer, A., & Tréhondart, N. (2017). *Livres d'art numériques : De la conception à la réception*. Hermann.

## Sitographie

Diaspora DZ. (2024, 5 avril). *Marc Perrenoud raconte les relations algéro-suisse des Accords d'Evian à nos jours*. <https://www.diasporadz.com/marc-perrenoud-raconte-les-relations-algero-suisse-des-accords-devian-a-nos-jours/>

Diaspora DZ. (2024, 10 mai). *L'huile d'olive algérienne Dahbia remporte deux médailles d'or en Suisse et au Danemark*. <https://www.diasporadz.com/lhuile-dolive-algerienne-dahbia-remporte-deux-medailles-dor-en-suisse-et-au-danemark/>

Diaspora DZ. (2024, 6 juin). *Tag « 2024, les Arabes dans le four crématoire » : les nouveaux boucs émissaires en France !*. <https://www.diasporadz.com/tag-2024-les-arabes-dans-le-four-crematoire-les-nouveaux-boucs-emissaires-en-france/>

Diaspora DZ. (2024, 9 juin). *Énergies durables et santé, les Suisses aux urnes*. <https://www.diasporadz.com/energies-durables-et-sante-les-suisses-aux-urnes/>

Vie-publique.fr. (2024, 9 août). *Quel est le rôle de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) ?*. <https://www.vie-publique.fr/fiches/38293-quel-est-le-role-de-la-cour-europeenne-des-droits-de-lhomme>